

Séance du conseil municipal du 23 mai 2023

Le conseil municipal, convoqué le 12 mai 2023, s'est réuni en séance ordinaire en date du 23 mai 2023 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Sandrine JOLY, Régine BADELET, Françoise MAY, Juan-Carlo RODRIGUEZ, Serge STIMPFLING et Julie SCHÖPPERLÉ

Excusés : Régis BRAND, Frédéric FREYBURGER qui donne procuration à Alain WOLF, Salomé REICHLIN qui donne procuration à Julie SCHÖPPERLÉ et Géraldine COGNARD-GROSS.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux. Il leur propose de rajouter un point à l'ordre du jour, accepté à l'unanimité des membres présents (point 5).
Il donne lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Création de postes
5. Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité
6. Compte-rendu des commissions communales
7. Compte-rendu des commissions intercommunales
8. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Julie SCHÖPPERLÉ est désignée secrétaire de séance, assistée par Madame Karen HEBDING.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

3) Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

4) Création de postes

Création de poste : accroissement temporaire de l'activité durant la période estivale

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faudrait recruter du personnel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité durant la période estivale.

Après délibération, l'unanimité des conseillers décide de créer deux emplois d'adjoints techniques à temps plein, en vue de l'accroissement temporaire d'activité généré du 12 juin au 30 septembre 2023 ;

Il sera possible de recourir à plusieurs contrats, au maximum deux en même temps.
Les agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 385, indice majoré 353.
Le Maire est chargé du recrutement.

5) Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité

Délibération pour la mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats au sein d'une collectivité

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2131-1 et L.2131-2 ;
Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture ;
Considérant que, après une consultation, la société BERGER LEVRAULT a été retenue pour être le tiers de télétransmission ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré :

- décide de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- donne son accord pour que le maire signe le contrat de souscription entre la commune et BERGER LEVRAULT ;
- donne son accord pour que le maire signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Haut-Rhin.

6) Compte-rendu des commissions communales

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

13 juin 2023 à 18h30 à la mairie : atelier d'identification de la trame verte et bleue des communes et d'émergence des projets à destination des conseillers municipaux.

Objectifs des ateliers : sensibiliser les décideurs locaux aux principes et enjeux de la Trame Verte et Bleue (TVB) de l'échelle nationale à l'échelle locale, partager la connaissance du terrain et identifier les trames écologiques communales et les actions à mettre en œuvre : plantation, renaturation, acquisition foncière, etc., pour la préservation et la restauration de la TVB communale.

Contenu

Partie 1 : Présentation des principes et éléments constitutifs de la Trame Verte, Bleue et Noire.

Partie 2 : Atelier d'identification des éléments de la TVB de la commune.

Partie 3 : Restitution cartographique et échange sur les pistes d'actions concrètes à mener sur la commune.

Angélique LIDY : commission des affaires scolaires

- L'école a répondu à un appel à projet pour participer au reboisement des forêts / pépinière scolaire lancé par la CEA et la Région Grand Est, la candidature a été retenue. Le but est de faire grandir des arbres dans l'espace scolaire pendant trois ans (il faudrait 5m² environ) avant de les replanter dans une forêt. La plantation va commencer le 09/06.
- Le 12 mai dernier, rencontre à la mairie avec les représentants des enfants de l'école, voici quelques-unes de leurs demandes, basées sur le bien-être à l'école et sur la nature :
 - i. re-décorer l'école comme à Noël dernier,

- ii. créer 4 potagers partagés dans le village (dont un à l'école),
 - iii. refaire le marquage des passages piétons,
 - iv. installer les stores à l'école élémentaire,
 - v. participer au ramassage des déchets (les enfants n'étaient pas au courant de la journée participative du 1^{er} avril dernier avec la balade anti déchets) – réflexion sur le moyen d'associer l'école à cette démarche,
 - vi. réparer les fissures du plafond du couloir de l'école élémentaire,
 - vii. mettre à la mairie une boîte à dons pour lui permettre de financer certains travaux,
 - viii. divers petits travaux et réparations.
- Rentrée 2023-2024 : 12 CM2 partent au collège, pour le moment inscription de 10 enfants en petite section.

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie

- Fleurissement en cours avec les mêmes essences que l'année dernière – réflexion sur l'aménagement des endroits où se trouvent des vivaces.
- Aménagements prévus au stade et à la MDA (réaffectation du garage en boîte à objets).
- 100e anniversaire de Suzanne STOESSEL, une visite est prévue chez elle début juin.
- Organisation d'une marche aspachoise au mois d'octobre, en coopération avec les associations du village.
- Relancer la pétanque avec un tournoi.
- Réflexion sur le réaménagement du parc à bosses en cours.
- Dégradation du mur de l'église : rénovation ? journée citoyenne ? demander un devis à un professionnel pour voir ce qu'il est possible de faire.
- Devis de la Poste pour adressage : il est décidé de faire appel à la Poste pour la mise à jour des adresses sur le site dédié et pour la renumérotation des rues où c'est nécessaire.

Céline STEVANOVIC : commission sécurité - mobilité

- Suite à la réunion de la commission du 28 mars dernier, il est proposé de réaliser les tests et marquages suivants :
 - Zébras au niveau des arrêts de bus.
 - Aménager les passages piétons et couloirs piétons devant les arrêts de bus de la mairie .
 - Bandes de rive Route de Thann.
 - Achat de 4 plots leds solaires pour les passages piétons devant les arrêts de bus Unaferm Route de Thann.
 - Déplacer deux plots leds devant la mairie.
 - Test virage de l'atelier avec la pose d'une bande rugueuse sonore sur la ligne médiane.
 - Achat de coussins berlinois à installer Route de Thann – emplacement à déterminer.
 - Pose d'une écluse simple à l'entrée du village côté ALTKIRCH.
 - Demande des riverains de la Rue des Alouettes pour baisser la vitesse à 30km/h.

Dominique STOESSEL : commission de l'information

- Un nouveau contrat de reprographie a été signé avec REX ROTARY avec remplacement des photocopieurs de la mairie par des plus récents mi-juin, au même tarif que le contrat précédent.
- Sauvegarde des données du serveur avec la même société.
- À partir de cet été, c'est Monsieur REINSTETTEL qui s'occupera de la maintenance informatique à la mairie.
- Une lettre intermédiaire est en cours de rédaction, avec les informations suivantes :

- Demande aux habitants qui souhaitent continuer à recevoir le bulletin communal sous forme papier de s'inscrire en mairie.
- Extinction de l'éclairage public courant juin à partir de 23h00.
- Horaires des bus réguliers allant vers Mulhouse.
- Rappel de l'arrêté pour travaux bruyants.
- Nouveaux horaires des déchetteries de la Communauté de Commune Sundgau.

7) Compte-rendu des commissions intercommunales

MJC : Sandrine JOLY fait le compte-rendu du conseil d'administration du 20 avril dernier : la fréquentation aux différentes animations a augmenté depuis l'année dernière.

Plus de 230 animations, stages ou séjours sont proposés cet été (le guide de jeunesse été est en cours de préparation).

Une réunion de travail sur le projet associatif est prévue le 5 juin.

Le 16 septembre prochain aura lieu le forum des associations de la Communauté de Commune Sundgau.

Sur le 1^{er} semestre de la saison, le résultat est à l'équilibre (vigilance à cause des augmentations des énergies et autres dépenses).

Prochaine réunion du CA : le 31 août 2023.

SIAEP : Alain WOLF fait le compte-rendu de la réunion du 13 avril 2023. La quatrième et dernière tranche des travaux d'adduction d'eau potable (AEP) devrait être réalisée fin d'année route de Thann, depuis la rue de la Libération, vers Altkirch.

8) Divers

- Évènements qui auront lieu prochainement :
 - 28/05 : 100e anniversaire de Suzanne STOESSEL
 - 31/05 : réunion d'information des agriculteurs pour le PLUI
 - 13/06 : réunion de travail sur le projet Trame verte et bleue
 - 19/06 : réunion TEPOS (Territoires à Énergie Positive)
- Souhait de Monsieur le Maire de rencontrer à nouveau les habitants lors des grands anniversaires à partir du mois de septembre
- Serge STIMPFLING se questionne quant à l'avancement des travaux à l'école. Plusieurs relances ont été effectuées auprès de l'entreprise concernée. Les stores ne sont pas disponibles, faute d'approvisionnement.
- Serge STIMPFLING souhaite que les démarches concernant la réfection des rues de la Forêt et des Jardins soient lancées. Monsieur le Maire explique que le projet est en cours, cependant il amène certains questionnements relatifs au coût des travaux ainsi qu'aux possibilités envisagées comme la désimperméabilisation partielle des rues. Le chantier pourrait débuter dès l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h00.

Fabien SCHOENIG
Maire d'ASPACH

Julie SCHÖPPERLÉ
Secrétaire de séance